Corsica Sole
Produire, stocker, réinventer l'énergie

Engagé depuis quinze ans dans la transition énergétique, Corsica Sole déploie son savoir-faire en proposant des solutions innovantes et durables en Europe.
Entretien avec Thomas Muller, directeur du développement de Corsica Sole.

Comment est née Corsica Sole ?
La société a été créée en 2009 par les associés fondateurs Paul Antoniotti et Michael Coudyser, deux amis d'enfance qui en sont toujours les dirigeants. Corsica Sole a débuté en construisant des bâtiments équipés de panneaux solaires destinés aux agriculteurs en Corse, puis a installé des centrales solaires… ce fut le début d'une belle histoire !

Quels ont été les temps forts de l'entreprise ?
2009 : démarrage de l'activité avec la construction de hangars agricoles solaires.
2011 : développement de centrales photovoltaïques de plus grande envergure implantées en Corse sur des sites artificialisés (anciennes carrières, friches industrielles…).
2015 :
– inauguration de la 1re centrale photovoltaïque au sol couplée avec du stockage d'énergie d'une puissance solaire de 5 MW et d'une capacité de 10 MWh de batteries (équivalent à 20 000 batteries de vélo électrique), marquant une étape importante dans son engagement pour des solutions énergétiques durables ;
– nouvelle phase de développement en France continentale et vers les départements d'Outre-mer français (Réunion, Antilles-Guyane).
2018 : installation en France continentale de la première centrale de 10 MW sur un site Seveso en activité.
2021 : Corsica Sole franchit une étape majeure avec sa première levée de fonds auprès de Mirova Energy Transition 5, accélérant ainsi son développement, notamment au-delà des frontières françaises.
2022 : concrétisation de cette expansion à travers la mise en service de la plus grande centrale de stockage d'énergie sous forme de batteries en Europe, avec une capacité de 100 MWh.

Comment développez-vous des solutions respectueuses de l'environnement ?
Le respect de l'environnement est dans les gênes de Corsica Sole. La préservation de la biodiversité est au cœur de la conception de nos projets, en évitant

▶ Centrale solaire de Chateau Arnoux Saint Auban

◄ Insertion paysagère du projet Hertz en Estonie.

les zones où des enjeux de faune ou de flore sont identifiés et en mettant en place des méthodes de construction et d'exploitation à faible impact. Dès le début, nous avons par exemple intégré à nos projets, lorsque les sites étaient adaptés, un entretien de la végétation par éco-pâturage : moutons, brebis, lamas, nous nous sommes adaptés aux besoins des éleveurs voisins du site. Nous avons également ouvert la porte à des apiculteurs pour qu'ils implantent leurs ruches sur certaines de nos centrales. La loi d'accélération des énergies renouvelables de mars 2023 soutient ce type de coactivité tout en l'encadrant fortement dans ses critères techniques et agronomiques. C'est une bonne chose pour éviter les dérives et s'assurer que les besoins de l'agriculteur sont au cœur de la conception du projet. Prochainement, nous prévoyons notamment de coupler nos centrales solaires avec l'élevage de volailles. Nous croyons au fait qu'un développement harmonieux du solaire, lorsqu'il n'est pas installé sur les toitures ou sur les sites artificialisés, doit intégrer le monde agricole dans la conception des projets. Il s'agit de partager l'utilisation du sol pour répondre à deux besoins de la société : l'énergie et l'alimentation. C'est par ailleurs la garantie d'une bonne intégration des énergies renouvelables dans le milieu social et économique des communes rurales, et donc d'une meilleure acceptation de ces technologies... Concernant la coactivité avec le pâturage, cette approche a fait ses preuves : la présence des panneaux solaires améliore le confort animal en été et contribue à préserver la qualité du fourrage pendant les périodes de sécheresse, assurant ainsi une source continue de nourriture pour les animaux. Corsica Sole collabore étroitement avec les agriculteurs afin d'adapter la conception des centrales solaires aux besoins des animaux et aux pratiques agricoles. À la Réunion, des approches plus expérimentales sont explorées, telles que l'association de panneaux solaires avec la culture de vanille, une plante à haute valeur ajoutée nécessitant beaucoup d'ombre. Le récent partenariat avec une coopérative de vanille a abouti à la mise en service de six ombrières pour la culture, avec une inauguration prévue début février 2024. Nous prônons un système vertueux et sommes depuis toujours à l'écoute des agriculteurs et de leurs besoins.

Pionniers dans l'agrivoltaïsme, mais aussi pionniers dans le stockage ?

Oui, Corsica Sole est une société d'ingénieurs et nous croyons beaucoup en l'innovation, c'est une valeur cruciale de notre entreprise !

Très vite, les spécificités insulaires de la Corse telles que la faiblesse des interconnexions ou les problèmes de stabilité du réseau ont incité Corsica Sole à développer un savoir-faire spécifique pour intégrer des batteries de stockage à ses centrales afin de réguler la production intermittente solaire, c'est ainsi que nous sommes devenus les pionniers du stockage.

Aujourd'hui, Corsica Sole étend son rayonnement international via une récente *joint venture* avec le développeur estonien Evecon, possédant une connaissance approfondie du contexte local et recherchant des compétences techniques spécifiques pour un projet de stockage. Ce dernier répond également aux besoins énergétiques cruciaux de l'Estonie, qui cherche à diminuer sa dépendance aux interconnexions avec la Russie. Nous travaillons en étroite collaboration pour finaliser le développement du projet, avec un début de construction prévu en 2024 : deux projets jumeaux d'une puissance de 100 MW chacun, avec une capacité de batterie d'environ 200 MWh. Ces projets ciblent un marché regroupant l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, fortement interconnectées sur le plan énergétique.

Quels sont vos projets de développement pour l'avenir ?

Actuellement, Corsica Sole affiche une capacité installée dépassant les 100 MWc de centrales photovoltaïques et plus de 150 MWh de centrales avec stockage d'énergie en exploitation. Notre objectif initial d'atteindre, en 2028, 1 GW de capacité de production et/ou de stockage installée est en train d'être revue à la hausse en raison de nos développements à l'export. Rien qu'en France en effet, le portefeuille de projets en développement dépasse les 1,5 GW, et nos développements à l'export tels que la joint venture avec Evecon vont probablement conduire à doubler notre cible en portant l'objectif à 2 GW. Notre ambition pour 2028 est de nous implanter dans trois à quatre pays. Par ailleurs, Corsica Sole innove continuellement et d'importants investissements sont réalisés dans la R&D pour la production d'hydrogène vert à destination de l'industrie, du transport maritime et routier et du stockage d'énergie. Il est d'ailleurs prévu de mettre en place un démonstrateur d'ici septembre 2024 afin de distribuer de l'hydrogène au bateau d'un centre de formation maritime en Corse. **A-C. C.**